



# Choisir un hébergement pour un proche âgé

Depuis 2005, l'organisme Retraite Plus accompagne les personnes âgées et leurs familles dans leur recherche de maison de retraite. Informer et agir en faveur des aînés et de leurs droits fait partie de nos engagements.

## Pourquoi la maison de retraite ?

### Les limites du maintien à domicile

Si le maintien à domicile est la volonté de la majorité des français, il n'en reste pas moins que des questions sécuritaires se posent au fur et à mesure de la perte d'autonomie, imposant la mise en place d'une aide au quotidien (soins à domicile, aménagement et entretien du logement...). Dès lors que cette assistance devient permanente, l'entrée en maison de retraite apparaît comme la meilleure des solutions, pour l'aîné comme pour l'aidant.

### Quand faut-il envisager d'intégrer un établissement ?

Tandis que certains attendent d'être devenus très dépendants pour entrer en maison de retraite, d'autres préféreront compter sur leur relative autonomie pour s'intégrer progressivement.

Posez la question à votre proche pour l'associer au maximum à cette décision.

### Quels sont les avantages ?

Les raisons qui poussent les personnes âgées à choisir un établissement ont toutes pour objectif de leur assurer une meilleure qualité de vie :

- Bénéficier d'un suivi médical de qualité et de la présence sécurisante du médecin coordonnateur.
- Profiter d'un cadre agréable dans un environnement adapté.
- Disposer de prestations variées (animations, ateliers thérapeutiques, sorties, activités sportives...).
- Rompre la solitude et entretenir une certaine vie sociale avec les résidents.

## Q Les critères de sélection

### Identifier les besoins de la personne âgée

Plusieurs critères doivent vous guider dans le choix d'une structure adaptée, les plus cruciaux étant le degré de dépendance de la personne âgée et les soins médicaux qu'elle nécessite.

Ensuite, d'autres critères comme le cadre et l'éventail des prestations proposées devront être pris en compte.

### Les résidences pour personnes âgées valides

Ce type d'établissement convient aux seniors encore valides. Il leur permet d'avoir une vie sociale animée et de bénéficier des services mis en place pour leur confort et leur sécurité :

- **La résidence autonomie** : cette formule, intermédiaire entre le domicile et la maison de retraite, permet une indépendance de vie et propose de nombreux services et loisirs. Elle n'offre pas de soins médicaux.
- **L'accueil de jour** : il est destiné aux personnes âgées qui ne peuvent ou ne veulent pas rester chez elles dans la journée.

### Les établissements médicalisés

Ces établissements ont pour mission d'accompagner les personnes âgées vulnérables par une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration, l'animation et le soin.

On dénombre 3 types de structures :

1. **Les établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)** : fortement médicalisés ils peuvent accueillir des résidents très dépendants (GIR 1 et 2).
2. **Les unités de soins longue durée (USLD)** : situées au sein des hôpitaux, elles accueillent les patients qui doivent bénéficier de très lourds soins médicaux.
3. **Les unités cognito-comportementales (UCC)** : ces unités sont destinées à l'accueil de patients valides atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'autres types de démence.

### Les visites

Après avoir identifié quel type d'établissement convient le mieux à la personne âgée, il est primordial d'effectuer des visites sur place afin de vérifier certains points importants tels que : la formation du personnel et son nombre, la sécurité et l'hygiène des lieux, la restauration, le confort ainsi que la diversité des animations.

### Important

Associez votre proche âgé aux visites : son ressenti sur place sera un bon indicateur.

## Financer un séjour en établissement

### Quels sont les tarifs ?

Les tarifs des maisons de retraite varient selon les établissements et les régions et peuvent osciller de 1400 € mensuels en province à plus de 3000 € en Ile-de-France.

Ce tarif se décompose en trois parties, certaines pouvant être subventionnées et d'autres restant à la charge du résident.

### Le mode de tarification

- **Le tarif "soins"** : relatif aux prestations médicales, il est payé par l'assurance maladie qui fixe un niveau de dotations par établissement.
- **Le tarif "dépendance"** : il concerne l'accompagnement des personnes dépendantes. Il est largement pris en charge par l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) attribuée par les conseils généraux en fonction du degré de dépendance du résident et de ses ressources.
- **Le tarif "hébergement"** : Ce tarif, qui reste à la charge du résident, prend en compte le logement, l'entretien, la restauration et les animations.

### Les aides disponibles

- **L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)** : destinée aux personnes âgées dépendantes, elle est versée par le département soit directement au demandeur, soit à la maison de retraite qui l'héberge.

- **L'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées)** : cette aide est allouée aux personnes âgées justifiant de très faibles revenus.
- **Les allocations logement (APL, ALS)** : elles peuvent être versées à une personne âgée hébergée dans une maison de retraite agréée (APL) ou non (ALS), lorsque ses ressources sont insuffisantes.
- **L'obligation alimentaire** : réclamée auprès des proches parents, dans la mesure de leurs moyens, elle est destinée à compléter la participation de la personne âgée au paiement de ses frais d'hébergement.
- **L'ASH (Aide Sociale à l'Hébergement)** : versée par le conseil du département, cette aide permet de régler le reste à charge des frais d'hébergement lorsque le résident ne dispose pas de revenus suffisants pour le faire.

### Pour aller + loin

Pour tout savoir sur les aides disponibles, consultez la fiche mémo #1 ou le guide "L'APA et autres aides sociales" sur [www.retraiteplus.fr](http://www.retraiteplus.fr)

## ✓ Préparer l'entrée en maison de retraite

### Trouver une place disponible avec Retraite Plus

Informés en temps réel des places disponibles grâce à une base de données référençant plus de 2000 établissements et leurs spécificités (type de chambre, équipements, niveau de médicalisation, tarifs...), les conseillers Retraite Plus peuvent orienter gratuitement les familles vers des maisons de retraite adaptées, dans les meilleurs délais.

### Les démarches

Une fois l'établissement choisi, il faut fixer une rencontre avec le directeur et le médecin coordonnateur afin de remplir le dossier d'admission. Le médecin fera un bilan gériatrique du demandeur afin d'évaluer son degré d'autonomie, en se basant sur son évaluation AGGIR et sur les indications de son médecin traitant. La commission d'admission communiquera ensuite sa décision en fonction des indications médicales et des disponibilités.

Dans le mois suivant l'admission, un contrat de séjour devra être signé entre l'établissement et le résident.

### Bien préparer l'entrée en établissement

Pour rendre l'emménagement plus agréable, il est possible d'apporter du petit mobilier afin de personnaliser la

chambre du futur résident. En général, le linge est fourni par l'établissement.

Il faut savoir que certaines maisons de retraite prévoient une période d'essai. L'admission n'est pas alors considérée comme définitive.

Il faudra également penser à régler les détails concernant le logement anciennement occupé par la personne âgée (résiliation du bail, mise en vente ou en location...).

Enfin, gardez en tête qu'une bonne intégration en maison de retraite est l'aboutissement d'un parcours progressif qui nécessite forcément un temps d'adaptation.

### Pour aller + loin

Le guide pratique complet "Réussir l'entrée en maison de retraite" est consultable sur [www.retraiteplus.fr](http://www.retraiteplus.fr).